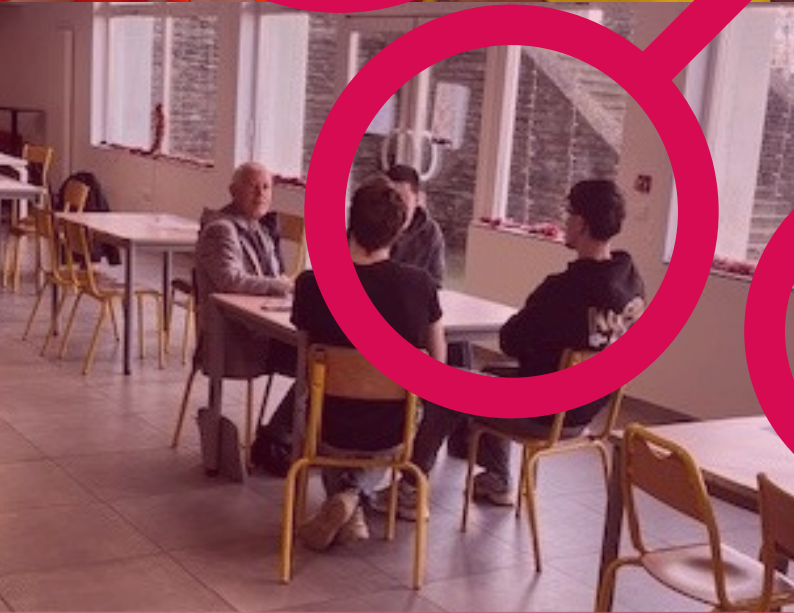




SOMMAIRE

P.3 MISSIONS GÉNÉRALES DE LA MISSION LOCALE DU PAYS DE COUTANCES

P.4 MODALITÉS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

P.6 POINTS D'ACCUEIL DE LA MISSION LOCALE

P.7 L'ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE

P.8 L'OFFRE DE SERVICES DE LA MISSION LOCALE :

P.8 L'espace information

P.9 L'orientation professionnelle

P.9 L'accès à la formation

P.10/11 L'accès à l'emploi / Mise en relation jeunes et employeurs

P.12 L'accès au logement

P.12 Les aides à la mobilité

P.13 Les aides financières

P.13 Les aides à la santé

P.14 Vie sociale et Citoyenneté

P.15 L'OFFRE DE SERVICES COLLECTIVE



LES PARTENARIATS AU COEUR DE NOTRE ACTION

L'accompagnement des jeunes vers une insertion durable ne peut être envisagé sans un travail avec l'ensemble des acteurs œuvrant pour l'insertion des jeunes.

Les Missions Locales développent des partenariats et les contractualisent dans le but de proposer à chaque jeune un parcours d'insertion cohérent et citoyen, avec le souci de faire reculer toutes les pratiques discriminatoires.

Ces partenariats sont effectifs avec tous les services et institutions en charge des questions relatives à l'orientation, la formation, l'emploi, la santé, le logement, la mobilité, la citoyenneté, la culture, le sport, les loisirs.

Un accord-cadre de partenariat renforcé engage France Travail et les Missions Locales dans une démarche de progrès. D'autres accords nationaux peuvent être contractés entre le réseau des Missions Locales et des institutions publiques ou privées.

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES :



Cofinancé par
l'Union européenne



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



agence nationale
de la cohésion
des territoires



3 MISSIONS PRINCIPALES AU SERVICE DES 16-25 ANS

ACCOMPAGNER

vers l'autonomie, la qualification et l'emploi

Présente sur l'ensemble du territoire du Pays de Coutances, la Mission Locale exerce une mission de service public de proximité avec un objectif prioritaire : permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Chaque année, 1200 jeunes environ sont accueillis par la Mission Locale. Elle les informe, les oriente et les accompagne en construisant avec eux leur parcours personnalisé vers l'emploi et l'autonomie. Elle leur apporte un appui dans les démarches d'accès à l'emploi, à la formation, au logement, à la mobilité, à la santé, aux droits et à la citoyenneté. Les jeunes bénéficient d'un suivi régulier avec leur conseiller référent.

METTRE EN ŒUVRE

les politiques publiques d'insertion des jeunes

La double mission insertion des jeunes et développement du partenariat local permet à la Mission Locale de s'impliquer avec efficacité dans les divers programmes et dispositifs nationaux, régionaux et locaux. Sur son territoire, la Mission Locale contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée d'insertion des jeunes.

La Mission Locale oriente et suit les jeunes dans les actions de formation financées par l'Etat, la Région, France Travail ; elle veille au développement de formations adaptées aux besoins des jeunes. Elle conjugue ses efforts avec ceux des partenaires de l'emploi afin de proposer aux jeunes un ensemble de services de mise en relation avec les employeurs.

DÉVELOPPER

localement de nouvelles solutions d'insertion

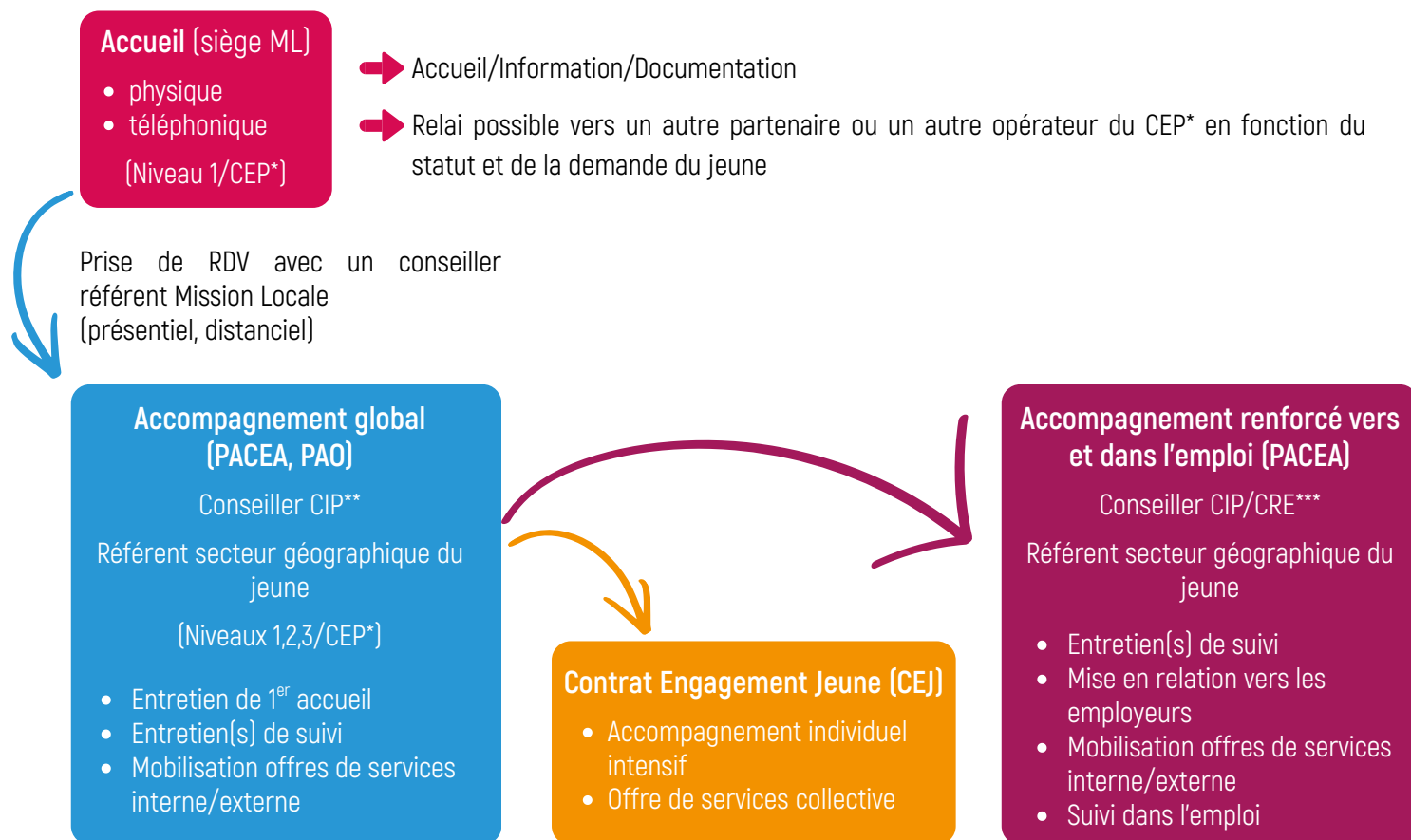
La Mission Locale est à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes. Elle met en place les solutions mobilisables localement pour y répondre (dispositifs, prestations, partenariats).

La Mission Locale favorise la concertation entre les différents partenaires publics, économiques et associatifs. Par un travail d'analyse de la demande et des besoins des jeunes, elle concourt à faire évoluer l'offre de services visant à favoriser leur insertion professionnelle et sociale.

LES FONCTIONS D'UNE MISSION LOCALE ET LEUR CONCORDANCE AVEC LES COMPÉTENCES DES FINANCEURS (Cadre de référence)



LES MODALITÉS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

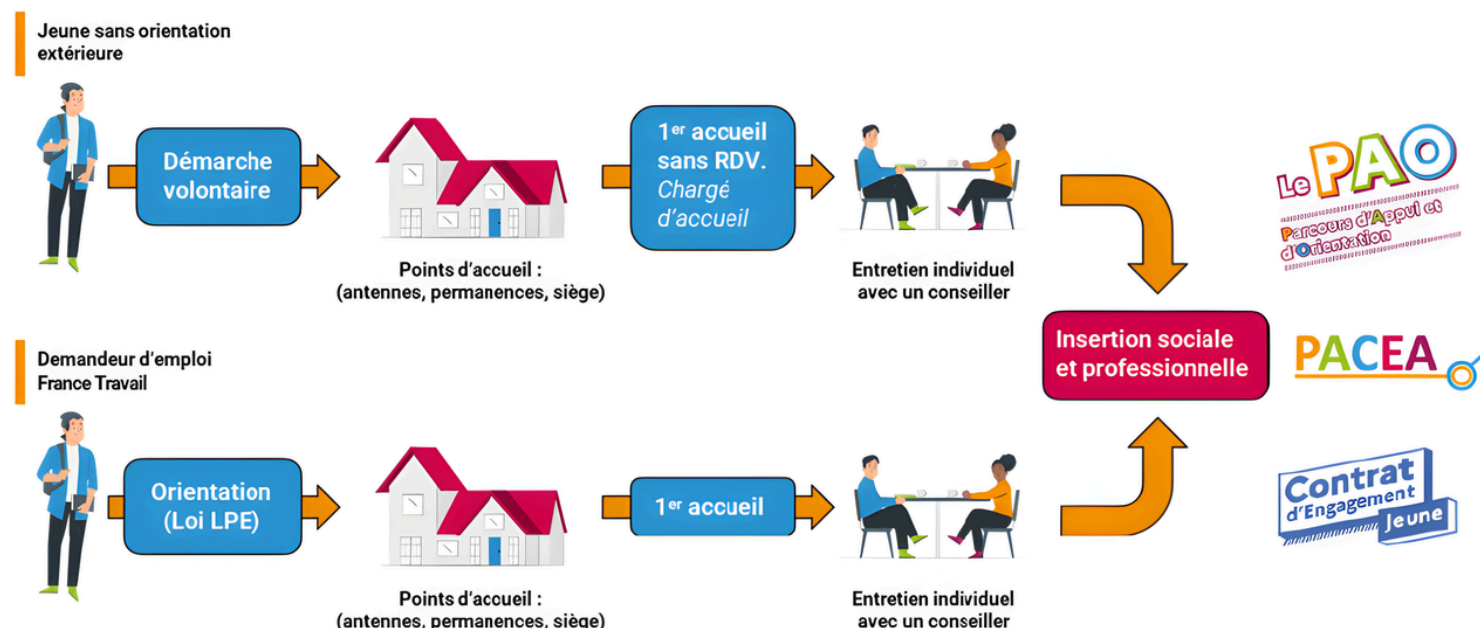


*CEP : Conseil en Évolution Professionnelle

**CIP : Conseiller en Insertion Professionnelle

***CRE : Conseiller Relations Entreprises

➔ LE PARCOURS D'UN JEUNE EN MISSION LOCALE



Jeunes non éligibles à l'inscription France Travail

(Jeunes sous statut scolaire, jeunes étrangers non autorisés à travailler, jeunes sous main de justice en détention)



ORGANISATION 2026 DES POINTS D'ACCUEIL DÉCENTRALISÉS DE LA MISSION LOCALE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE COUTANCES (Horaires d'accueil du public)



Antenne mobile CEJ sur la COCM en supplément des permanences de Lessay/La Haye/Périers

OÙ NOUS TROUVER ?

12 LIEUX D'ACCUEIL RÉPARTIS SUR 78 COMMUNES



1

COUTANCES

Espace Hugues de Morville

Du lundi au vendredi matin
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



1

COUTANCES

Maison d'arrêt

Le mercredi de 13h30 à 14h30 (sur RDV)
(jeudi après-midi 1fois/mois)

LIEUX D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE COUTANCES MER ET BOCAGE



6

SAINT SAUVEUR VILLAGES

MFR

Le lundi de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



7

AGON COUTAINVILLE

Foyer Soleil

Le lundi de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



8

CERISY LA SALLE

Mairie

Le mardi de 9h15 à 12h30
et de 14h00 à 17h15



9

QUETTREVILLE SUR SIENNE

Mairie

Le mercredi
de 9h00 à 12h30



10

MONTMARTIN SUR MER

Mairie

Le mercredi
de 14h00 à 17h30



11

HAMBYE

Mairie

Le jeudi
de 9h00 à 12h30

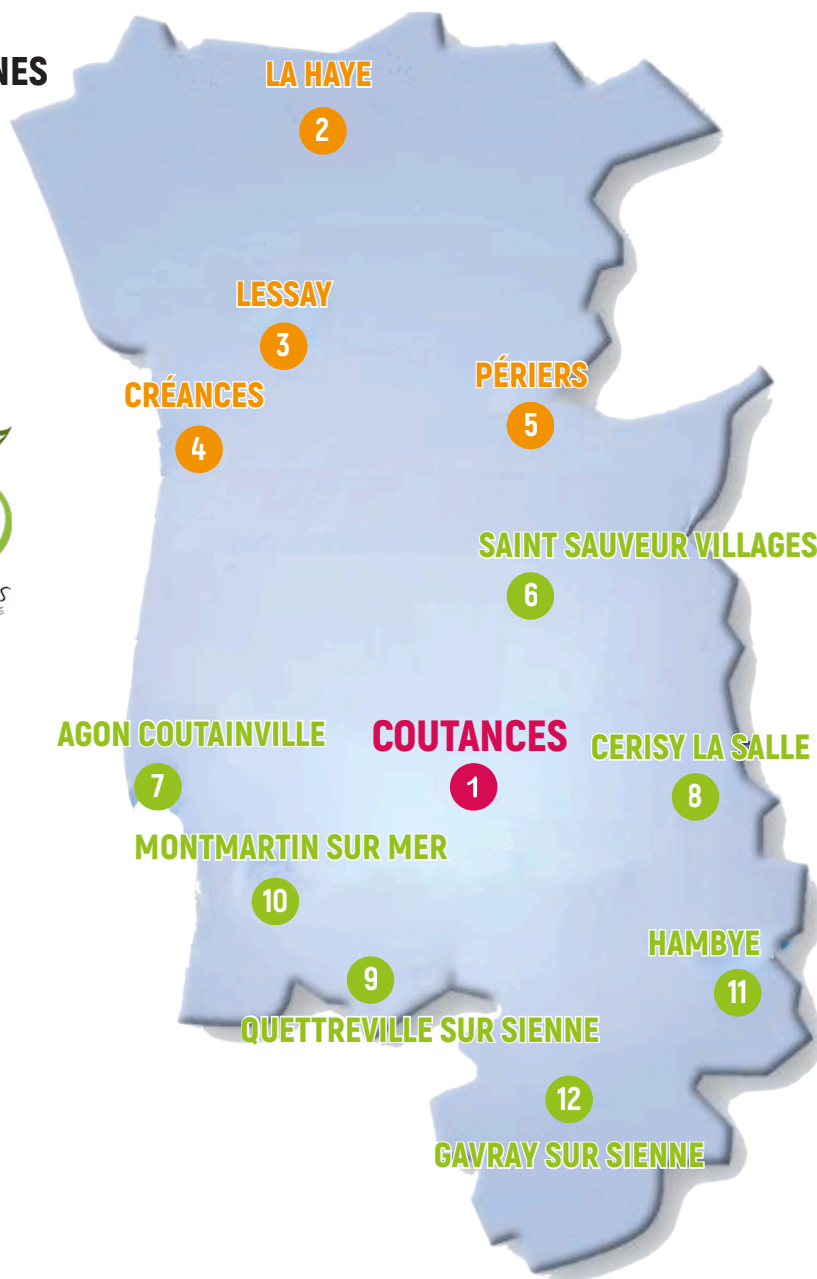


12

GAVRAY SUR SIENNE

Mairie

Le jeudi
de 13h30 à 17h00



LIEUX D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE CÔTE OUEST CENTRE MANCHE



2

LA HAYE

Pôle de proximité COCM

Le lundi de 9h15 à 12h30
et de 14h00 à 17h15



3

LESSAY

Maison du Pays

Le mercredi
de 14h00 à 17h00



4

CRÉANCES

Pôle Enfance

Le mercredi
de 9h15 à 12h30



5

PÉRIERS

Pôle de proximité COCM

Le jeudi de 9h15 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

CONSEIL D'ADMINISTRATION
22 membres

BUREAU
7 membres



Etienne SAVARY

Président de la Mission Locale
du Pays de Coutances



Nicolas GRANDAZZI

Directeur



Paulette AVICE

Adjointe de direction



Géraldine POLET

Référente Qualité-RGPD-Sécurité



Anaïs BEAUDOUIN

Assistante administrative
Chargée de communication



Charlotte LAISNEY

Chargée d'Accueil
Assistante administrative



Jeanne ROTROU

Coordinatrice CEJ
et Offre de Services Collective



Janey FELIX

Chargée de projet



Nadine GUESDON

Conseillère en Insertion Professionnelle



Véronique COLAÇO

Conseillère en Insertion Professionnelle



Delphine LUCE

Conseillère en Insertion Professionnelle



Charlotte FOURMONT

Conseillère en Insertion Professionnelle
Chargée des Relations Entreprises



Déborah PARCOIT

Conseillère en Insertion Professionnelle
Contrat d'Engagement Jeune



Alexandra DORON

Conseillère en Insertion Professionnelle
Contrat d'Engagement Jeune



Emilie ARSLAN

Conseillère en Insertion Professionnelle
Contrat d'Engagement Jeune



Alizée LANDRIN

Conseillère en Insertion Professionnelle



Caroline GOARDOU

Conseillère en Insertion Professionnelle
Contrat d'Engagement Jeune



Aleksandra GOSSELIN

Conseillère en Insertion Professionnelle
Contrat d'Engagement Jeune

L'OFFRE DE SERVICES DE LA MISSION LOCALE

La Mission Locale développe une offre de services différenciée, en cohérence avec le cadre commun de référence des Missions Locales et les dispositifs de droit commun. Cette offre, individuelle et collective, s'adapte aux besoins et aux demandes des jeunes accompagnés, ainsi qu'à leur évolution. Elle s'inscrit dans une approche globale, visant à répondre à leurs besoins fondamentaux et à favoriser leur autonomie.

Engagée dans une démarche de veille, d'innovation et d'adaptation, l'équipe de la Mission Locale enrichit régulièrement son offre en créant de nouveaux ateliers. Attentive aux besoins émergents des jeunes, elle se forme notamment aux Compétences Psycho-Sociales, à la santé mentale ou encore aux usages du numérique. Elle soutient également les initiatives portées par les jeunes souhaitant mettre en place des actions au sein de la structure.

Construite en complémentarité avec les compétences de nos partenaires institutionnels et locaux, cette offre couvre l'ensemble des domaines d'intervention de la Mission Locale :



ORIENTATION/FORMATION



EMPLOI



SANTÉ



LOGEMENT



MOBILITÉ



CITOYENNETÉ/ACCÈS AUX DROITS



CULTURE/SPORT/LOISIRS

Pour continuer à la développer et la diversifier, la Mission Locale noue de nouveaux partenariats et répond aux sollicitations de partenaires potentiels.

L'ensemble des ateliers, actions et événements est accessible aux jeunes via le site internet de la Mission Locale, grâce à l'application Linscription.com.



L'espace information

Service transversal à tous les domaines de l'accompagnement, l'information est accessible au sein d'un espace dédié en accès libre ou accompagné. L'information et la documentation sont consultables sur place du lundi au vendredi matin (Niveau 1 du CEP).

Service proposé :

- L'espace Numérique : équipé d'ordinateurs mis à disposition des jeunes, en accès libre ou accompagné pour effectuer une recherche d'informations, élaborer un CV, consulter les offres d'emploi, les sites d'information sur l'emploi, les métiers, les formations ou tout autre domaine concernant l'insertion professionnelle et sociale (Logement, Mobilité, Santé, Vie sociale, Accès aux droits...).





En fonction du profil de chaque jeune (âge, niveau scolaire, capacités d'apprentissage, degré d'autonomie, motivation, mobilité, disponibilité...) et des besoins évalués, le conseiller mobilise le service ou prescrit l'action la plus appropriée à la construction du projet professionnel (Niveau 2 du CEP).

Un suivi est réalisé systématiquement avec le prestataire (pour les services externes à la Mission Locale) en cours ou à la sortie du dispositif (Niveau 3 du CEP).

Un point d'étape est réalisé par le conseiller pour évaluer l'évolution de la situation du jeune et définir avec lui son projet de formation et/ou d'emploi, planifier les démarches, contractualiser les engagements (Niveau 3 du CEP).

Services mobilisés :

- **L'entretien de diagnostic** avec un conseiller de la Mission Locale
- **Les outils numériques, d'évaluation et sites d'aide à l'orientation** : PIX, EVA, Cléa, Parcouréo, Inforizon, Pass'Avenir, Diagorient, Parcours-métier.normandie.fr, TrouverMaFormation.fr...
- **Le bilan de compétences**
- **Les actions préparatoires** à la qualification et à l'emploi de la Région
- **Les prestations d'orientation de France Travail**
- **Les prestations de redynamisation et d'orientation de l'AFPA** : Promo 16-18, Décllic, plateaux techniques
- **Les stages en entreprises** : Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnelle (PMSMP)
- **Les visites de centres de formation et découverte des filières métiers** organisées par la Mission Locale avec les établissements
- **Les salons de l'orientation et des métiers** (locaux, régionaux)
- **Le fonds documentaire** de la Mission Locale (documentation, sites spécialisés...)
- **Programme d'accompagnement spécifique** : l'Obligation de Formation des 16-18 ans et partenariat avec CIO/Ets scolaires



En fonction du projet professionnel validé avec le jeune, la Mission Locale peut prescrire des actions préparatoires à la qualification, des formations qualifiantes/diplômantes, de remise à niveau, d'acquisition des savoirs de base, financées par la Région, l'Etat, France Travail...

Elle mobilise les aides nécessaires à la suite du parcours et propose un accompagnement vers et dans l'emploi dès la fin de formation.

Les actions de formation mobilisées :

- **Programme préparatoire de la Région** : dispositifs d'orientation professionnelle (#AVENIR, #ACTION)
- **Programme Qualif' de la Région** : actions qualifiantes/certifiantes et actions diplômantes
- **Dispositif FOREM de la Région** (1 formation/1 emploi)
- **Formations Savoirs Essentiels de la Région** : socle de compétences (Lire, écrire, compter), Français Langues Etrangères (FLE) et Savoirs Numériques
- **Les actions de formation pour l'entrepreneuriat et la création d'entreprise**
- **Actions de formations de France Travail** (AFC-AFPR-POEI)
- **Actions de formation des OPCO** (POEC)
- **Formation en contrat par alternance** (contrats d'apprentissage et de professionnalisation)
- **Validation des Acquis par l'Expérience** (VAE)
- **Accompagnement à la mobilisation du Compte Personnel de Formation** (CPA-CPF)



A partir du projet professionnel du jeune, de sa qualification et des opportunités d'emploi, la Mission Locale mobilise une offre de services adaptée en vue de l'accès à l'emploi durable.

En fonction du degré d'autonomie du jeune, l'accompagnement peut être conduit par le conseiller référent ou par le conseiller chargé des relations avec les entreprises.

Services mobilisés :

Les dispositifs internes à la Mission Locale :

- l'accompagnement individualisé vers et dans l'emploi
- les stages en entreprises (PMSMP)
- l'appui technique aux employeurs sur les mesures d'emploi et les aides
- les ateliers de recherche d'emploi
- le parrainage vers et dans l'emploi
- les aides individuelles favorisant l'accès à l'emploi
- l'aide à la création d'activité, sensibilisation à l'entrepreneuriat
- les actions spécifiques : actions emplois saisonniers été/hiver, jobs dating, visites d'entreprises, partenariat avec les agences d'intérim...

L'espace Emploi de la Mission Locale :

- l'atelier CV : les jeunes peuvent bénéficier d'un service d'aide à l'élaboration de CV, d'actualisation et d'édition
- la consultation des offres d'emploi : les offres d'emploi sont accessibles aux jeunes en libre accès. Cette consultation des offres (francetravail.fr, sites spécialisés...) est proposée via l'espace numérique mis à disposition des jeunes
- l'information sur les mesures facilitant l'accès à l'emploi des jeunes, les entreprises...

Les mesures d'accès à l'emploi (dispositifs, contrats en alternance, contrats aidés, aides spécifiques à l'emploi des jeunes) de l'Etat, la Région, le Département, France Travail, agences de travail temporaire...

Les programmes d'accompagnement renforcé :

- le PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie) (Etat)
- le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune) (Etat)
- le PAO (Parcours d'Appui et d'Orientation) (Etat)
- l'accompagnement socio-professionnel des jeunes bénéficiaires du RSA (Département)
- l'accompagnement des jeunes relevant de l'ASE (Département)

Les dispositifs d'insertion : les chantiers d'insertion, associations d'insertion, entreprises d'insertion





MISE EN RELATION JEUNES ET EMPLOYEURS



Validation du projet professionnel du jeune

Pour aider au choix d'un métier ou confirmer une orientation professionnelle, le jeune est accompagné dans la recherche de périodes en milieu professionnel (PMSMP). Le conseiller réalise le suivi du jeune dans l'entreprise, un bilan est effectué avec l'employeur en fin de stage.



Négociation d'un contrat de travail, d'un contrat aidé, d'un contrat en alternance

Le jeune en recherche d'emploi bénéficie d'une aide personnalisée pour négocier le contrat qui répondra au mieux aux objectifs communs jeune/employeur, avec ou sans formation (en fonction du type de contrat).



Suivi du jeune en emploi et médiation avec l'entreprise

Pour permettre au jeune d'exercer son activité professionnelle sans aléa, le conseiller peut suivre le jeune avec l'employeur durant la première année du contrat. Afin de sécuriser son parcours, le jeune peut être accompagné par son conseiller sur les champs suivants : mobilité, logement, garde d'enfants, équipement professionnel...



Visites d'entreprises pour découvrir des métiers et des opportunités de recrutement

En partenariat avec les employeurs et les agences d'intérim du territoire, des visites d'entreprises sont programmées au cours de l'année. Elles offrent aux jeunes la possibilité de découvrir un secteur d'activité, un métier, l'environnement de travail et les opportunités d'emploi au sein d'une entreprise. Au cours de ces visites, les jeunes peuvent échanger avec le responsable de l'entreprise et les salariés. Dans le cadre d'opérations de recrutement, les jeunes intéressés peuvent être reçus en 1^{er} entretien d'embauche à l'issue de la visite.

INFORMATION ET CONSEIL SUR LES CONTRATS ET AIDES À L'EMPLOI

Interlocuteur unique, le conseiller spécialisé dans les relations avec les entreprises apporte un appui technique à l'employeur sur l'ensemble des mesures et dispositifs visant l'accès des jeunes à l'emploi : les différents contrats de travail, les aides à l'embauche, les modes de financement de formation.

Il assure les simulations financières avant l'embauche, le montage des contrats aidés et des contrats en alternance en lien avec les centres de formation, organismes financeurs (OPCO...), services administratifs (DDETS, Région, France Travail...).

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

Par leurs contacts avec le secteur économique, marchand et non marchand, les conseillers recueillent les besoins des entreprises et collectent des offres d'emploi. Ils veillent à les mettre en adéquation avec la demande des jeunes qu'ils accompagnent vers la qualification et l'emploi pérenne.





L'accès au logement



Les jeunes suivis par la Mission Locale peuvent à tout moment, au cours de leur parcours d'insertion professionnelle, être mis en relation par leur conseiller référent avec un partenaire en mesure de répondre à leur demande, les informer sur les aides au logement et proposer une solution de logement ou d'hébergement adaptée.

Services mobilisés :

- **Les services du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)** : information, conseils, bourse de logements, Pass'logement jeune, instruction des demandes d'aides au logement, accompagnement social et budgétaire...
- **Le logement de droit commun** (logements du parc social et privé)
- **Le logement temporaire en Foyer de Jeunes Travailleurs** (FJT Coutances, Foyer Soleil Agon)
- **L'hébergement d'urgence via SIAO, CCAS, CHRS – l'hébergement de stabilisation/insertion en CHRS**
- **Les aides au logement** : Locapass', APL, FSL-FSE, Mobilipass', Mobili-Jeune, CAF, Bail mobilité, Visale, Microcrédit...



Les aides à la mobilité



La Mission Locale mobilise au cours du parcours professionnel du jeune et en fonction de ses besoins des dispositifs d'aide à la mobilité.

Adaptés à l'âge, à l'autonomie, à la situation personnelle et géographique, les services peuvent concerner : la préparation des différents permis de conduire, la location ou l'acquisition de véhicules, l'utilisation des transports en commun ou collectifs, les réductions tarifaires et aides financières diverses pour les 16-25 ans.

Services mobilisés :

- **La préparation et validation de l'Attestation de Sécurité Routière (ASR)**
- **La préparation du permis AM** (financement individuel)
- **La préparation au permis de conduire** (financement individuel, action FJT, action Département/BRSA, Plateforme COCM'obilité)
- **La préparation au code de la route** (ateliers Mission Locale)
- **La location de cyclomoteurs/vélos électriques** (Accueil Emploi, Plateforme Mobilité CMB, Plateforme COCM'obilité)
- **La location de voitures** (Accueil Emploi, Plateforme Mobilité CMB, Plateforme COCM'obilité)
- **Le service transport en commun NOMAD** (Région)
- **Le Tempo Emploi Normandie** (Région)
- **Le Bus social** (Accueil Emploi, Plateforme Mobilité CMB)
- **La Navette « Insertion » et Navette « Marées »** (Accueil Emploi, Plateforme Mobilité CMB)
- **Le transport en commun à la demande** (Plateforme Mobilité CMB, Plateforme COCM'obilité)
- **Le Rézo Pouce** (Plateforme Mobilité CMB)
- **Le Cosibus** (Ville de Coutances)
- **Les aides financières individuelles à la mobilité** (FAJ/RSA Département, MSA, CCAS, microcrédit, Permis à 1€/jour, Garage solidaire...)
- **Les plateformes de covoiturage**



Les aides financières

La Mission Locale peut mobiliser au cours du parcours professionnel du jeune en fonction de sa situation personnelle et familiale des dispositifs d'aide financière adaptés au niveau de ressources et aux besoins de subsistance. L'attribution d'aides directes est étudiée au cas par cas par le conseiller référent du jeune ou sollicitée auprès de partenaires spécifiques.

Services mobilisés :

- **Le Fonds d'Aide aux Jeunes et le Fonds d'aide d'extrême urgence** (FAJ Département)
- **L'allocation ponctuelle du Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie** (Etat)
- **L'allocation du Contrat d'Engagement Jeune** (Etat)
- **Les aides de la Région**
- **Les aides de France Travail**
- **Les Tickets Midi 50** (Département/FJT)
- **Les aides du Département** (CMS, RSA)
- **Les aides du CCAS**
- **Les aides de la CAF, de la MSA, de l'UDAF**
- **Les aides de l'ASE** (Département)
- **Les aides des associations caritatives**
- **Le microcrédit personnel garanti** (Instruction par la ML), **le permis à 1€/jour** (Instruction par la ML)



Les aides à la santé

La Mission Locale dispose d'un Point Santé avec une permanence (une semaine sur deux) assurée par une infirmière du Centre Médico-Psychologique de Coutances (le mercredi après-midi). Il est ouvert à tous les jeunes accompagnés par la structure. En toute confidentialité, il est possible de s'informer, d'aborder toute question relative à la santé et à sa situation sociale, d'être orienté vers une structure ou un service de soins compétent...

Les jeunes suivis par la Mission Locale peuvent à tout moment, au cours de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, être mis en relation par leur conseiller référent avec le Point Santé ou avec tout autre partenaire en mesure de répondre à leur demande et d'assurer une prise en charge.

Services mobilisés :

- **Les services du Point Santé (CMP)** : accueil, écoute, suivi (permanence ML ou au CMP)
- **Les bilans de santé, visites médicales** (IRSA)
- **L'accès aux soins, aide médicale, assurance maladie et complémentaire santé solidaire** (CPAM, MSA)
- **L'accès aux complémentaires de santé**
- **Les services du Centre Médico-Social** (Territoire de solidarité)
- **Les aides aux personnes en situation de handicap**
- **Le service d'addictologie** (Consultations Jeunes Consommateurs/Fondation Bon Sauveur)
- **Les actions de prévention Santé** (partenaires)
- **Les actions santé** à la Mission Locale



La Mission Locale facilite l'insertion sociale des jeunes en les accompagnant dans leurs démarches d'accès aux droits, administratives et d'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs. Les services et dispositifs, mobilisés avec les partenaires sont adaptés à la demande du jeune et à sa situation personnelle.

Services mobilisés :



Citoyenneté

- L'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits (inscription CPAM, MSA, CAF, France Travail, Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, demande de logement social, services de transports...)
- L'accompagnement dans les démarches administratives (recensement, Journée Défense et Citoyenneté, carte d'identité, déclaration d'impôts, aide aux victimes, discrimination...)
- La mobilisation du Service civique (missions proposées par l'Agence du Service Civique), SNU
- L'accompagnement à la mobilité internationale : programme Erasmus+, Pass Monde (Région), Service Volontaire Européen, Corps Européen de Solidarité...
- L'orientation des jeunes vers les institutions spécialisées (Entreprises adaptées, ESAT...)
- L'accompagnement des jeunes sous main de justice avec les services du Ministère de la Justice (SPIP, PJJ, ATIG, Maison d'arrêt)
- L'accompagnement des jeunes étrangers (accompagnement individuel et actions collectives)
- Actions en faveur de l'égalité Femmes/Hommes, parentalité, lutte contre les discriminations, violences intrafamiliales...



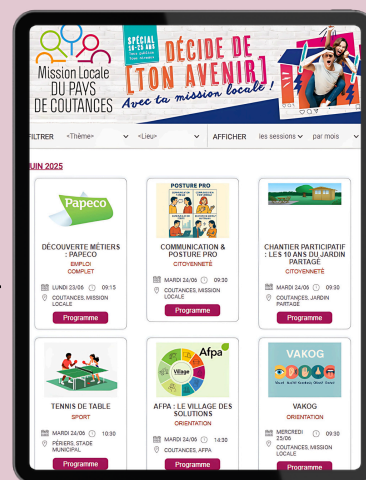
Accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs :

- Les actions conduites avec les Communautés de communes et les associations du Pays de Coutances
- Les aides Atouts Normandie
- Le programme d'actions éducatives de la Région (Class Nautic...)
- Les ateliers Sports avec les Communautés de communes CMB et COCM (partenariat avec le CDOS Manche)
- Les aides à la culture (Département)
- Les actions partenariales avec le Théâtre Municipal de Coutances, Festival Jazz sous les Pommiers, Festival Chauffer dans la noirceur, Compagnie Dodeka, Résidence d'artistes de Regnéville-sur-mer...
- Les aides au départ en vacances (Vacances ouvertes, ANCV...)



L'OFFRE DE SERVICES COLLECTIVE DE LA MISSION LOCALE

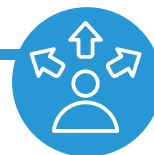
L'offre de services collective de la Mission Locale accessible en ligne à tous les jeunes avec **Linscripti**n.com (site web ML)



231 ateliers et actions collectives proposés par domaines en 2025...

Clarifier son orientation

- ➡ Faire émerger son projet professionnel
- ➡ Identifier ses compétences, explorer de nouveaux métiers
- ➡ Utiliser des outils numériques innovants (Parcouréo, EVA, réalité virtuelle)



Trouver sa formation

- ➡ Repérer les formations adaptées à son projet (initiale ou alternance)
- ➡ Découvrir les centres de formation (AFPA, GRETA, Promotrans...)
- ➡ Réaliser des immersions en entreprise (PMSMP, stages)



Accéder à l'emploi

- ➡ Créer un CV et une lettre de motivation efficaces
- ➡ Participer à des Jobs Dating, forums et visites d'entreprises
- ➡ Préparer ses entretiens d'embauche
- ➡ Être accompagné(e) par un parrain ou une marraine
- ➡ Découvrir des secteurs qui recrutent (agroalimentaire, TP, sport...)



Prendre soin de sa santé

- ➡ Améliorer l'estime de soi et gérer le stress
- ➡ Sensibilisation à la santé sexuelle, à l'alimentation et au sommeil
- ➡ Participer à des ateliers sportifs sur les territoires CMB & COCM
- ➡ Accompagnement par des professionnels de santé et associations partenaires



Renforcer son autonomie

- ➡ Informer, conseiller et mettre en relation avec les partenaires sur les aides au logement
- ➡ Mettre en relation avec les partenaires pour la gestion de son budget
- ➡ Eco-citoyenneté avec l'association AVRIL





Edition 08/2026

PARTENAIRES FINANCIERS



Cofinancé par
l'Union européenne



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



agence nationale
de la cohésion
des territoires

